



ZA de Bergevin – Rue Amédée Fingarol
97110 Pointe-A-Pitre
☎ 0590 21 62 00

COMMUNIQUÉ

Objet : Restauration scolaire 2024/2025

Chers parents,

La campagne d'inscription à la restauration scolaire pour l'année scolaire 2024/2025 est ouverte à compter du lundi 03 juin 2024 jusqu'au **jeudi 18 juillet 2024 inclus**.

Un dossier complet doit être transmis à la Caisse des Ecoles :

- * par mail, en un document pdf, à l'adresse regie.cdpointeapitre@gmail.com
- * à l'accueil, sur site, muni de la copie des pièces

Le dossier est constitué des pièces suivantes :

- La fiche de renseignements 2024/2025 dûment complétée (fiche à récupérer à la Caisse des Écoles),
- Le dernier avis d'imposition, ou, à défaut les 3 derniers bulletins de salaires ou la dernière attestation Pôle Emploi,
- L'attestation de paiement ou de non-paiement délivrée par la C.A.F
- Le relevé d'identité bancaire (R.I.B) du responsable légal
- La pièce d'identité du responsable légal
- 1 photo par enfant à remettre au guichet



Les justificatifs demandés doivent être **lisibles** et en cours de **validité**
Tout dossier incomplet sera rejeté
Pas de validation d'inscription en cas d'impayés de la restauration scolaire

Pour le Maire de la Ville de Pointe-A-Pitre
Président de la Caisse des Ecoles,
Et par délégation,

Bruno FANFANT
Vice-Président